

INTERVIEW COMMUNICATION SANS FRONTIERES

Hervé Dubois

Fondateur et directeur général de l'Institut de Coopération Internationale.

« La solidarité ne peut pas devenir un sanctuaire - chasse gardée - des ONG internationales ».

BIOGRAPHIE

Hervé Dubois est le président-fondateur de l'*Institut de Coopération Internationale*. Il est également le fondateur du Congé Solidaire en France et administrateur de Handicap International France (Co-Prix Nobel de la Paix). Hervé Dubois a aussi été le co-fondateur, directeur général puis président de l'association Planète Urgence. Il a débuté dans le domaine de la solidarité internationale en 1985. Après un master en développement et coopération internationale (promo Ifaid/Bordeaux 1985) et un diplôme universitaire (Aix/Marseille) de logistique industrielle, il a exercé en France dans le domaine du transit international et au Canada pour l'optimisation des plateformes multimodales de transport. Responsable logistique de Médecins du Monde au Mali puis à Paris. Durant cette période, il effectue de nombreuses missions à travers le monde, avec entre autres, la Roumanie, le Kurdistan, la Bosnie, la Somalie. En collaboration avec Jean-Pierre Delomier et Pierre Jean Vignand, il fonde, en 1993, l'ONG Atlas Logistique, pour assurer la gestion logistique des crises humanitaires en partenariat avec de nombreuses ONG internationales et agences des Nations Unies. Il en a été le président de 1993 à 2006. Atlas logistique a reçu en 1997, le prix national de la performance logistique et est devenu le partenaire logistique majeur du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unies.

INTERVIEW

Communication Sans Frontières :

Vous êtes le fondateur de l'Institut de Coopération Internationale. Pouvez-vous rappeler brièvement sa genèse et ses missions ?

Hervé Dubois :

La création de l'Institut de Coopération Internationale a pour origine le constat que certains acteurs de la société civile souhaitent s'engager pour la solidarité internationale sans vraiment savoir comment. Il nous est apparu qu'il y avait un déficit de conseil, d'accompagnement et de formation spécifique. C'est donc l'ambition et la vocation de l'I.C.I que d'y répondre en proposant un service de conseil individuel, de formations humanitaires courtes et adaptées, et enfin des missions d'application sur le terrain.

CSF :

Peut-on aujourd'hui « faire » de l'humanitaire sans avoir suivi une formation au préalable et peut-on y faire carrière ?

HD :

Il faut se rendre à l'évidence que l'Action Humanitaire s'est largement professionnalisée ces 20 dernières années. Aussi, les profils proposés aux ONG sont souvent très intéressants. Qu'ils soient étudiants spécialisés ou anciens cadres d'entreprises, ces futurs acteurs nécessitent une formation ou au moins une préparation. Les acteurs de l'humanitaire ou de la coopération internationale fonctionnent avec des codes et protocoles très spécifiques qu'il faut apprendre avant de s'engager.

CSF :

Il existe désormais de nombreuses formations à l'humanitaire dans notre pays. Comment des étudiants voulant les suivre peuvent-ils les évaluer ?

HD :

C'est difficile car cela dépend du projet ou du parcours du candidat. Il me semble cependant que deux critères doivent être pris en compte par les étudiants. L'ancienneté du master ou de la formation et le réseau de la structure qui propose la formation. En effet, la qualité de la formation est importante mais les débouchés proposés doivent être communiqués avec statistiques si possible.

CSF :

Ne pensez-vous pas d'ailleurs qu'il y en a trop et de trop nombreuses promotions sortent chaque année et se trouvent dans l'impossibilité de trouver des débouchés professionnels ?

HD :

En effet, de nombreux étudiants sollicitent l'Institut de Coopération pour pouvoir partir en stage ou première mission d'expérience car les ONG croulent sous les CV et le filtre posé systématiquement est : « pas de recrutement sans un minimum d'expérience ». C'est pourquoi toutes nos formations intègrent des stages d'applications sur le terrain. Aussi, de nombreux diplômés des masters sont en situation d'échec lorsqu'ils proposent leurs candidatures. Il faudra probablement réguler cela aussi très

